



Suspension de la cotation des titre BT et ENNAKL

A la demande du CMF, la cotation des titre BT et ENNAKL est suspendue à partir du lundi 05 Novembre 2012.

Cette suspension s'inscrit dans le cadre de la préparation de la cession des blocs d'action détenus directement et indirectement par l'Etat dans le capital des sociétés ENNAKL et BT.